

Recommandations de l'architecte PERGO Vinyl Planks & Tiles OPTIMUM GLUE

1. INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

- La collection Vinyl Optimum Glue comporte 3 formats.

Modern Plank	1515 x 217 x 2,5 mm
Classic Plank	1256 x 194 x 2,5 mm
Tile	1305 x 327 x 2,5 mm

- Les 3 formats disposent d'un chanfrein en V sur les 4 côtés, ce qui renforce l'aspect authentique du sol.
- Optimum Glue possède une épaisseur totale de 2,5 mm et est constitué de 5 couches de qualité supérieure :



1. Couche de protection TitanV™ qui protège contre les rayures, les taches et l'usure
2. Couche en vinyle décorative finement imprimée
3. Âme en vinyle très robuste et résistante aux chocs
4. Couche de stabilisation supplémentaire contenant de la fibre de verre
5. Sous-couche en vinyle très robuste et résistante aux chocs

- La nouvelle couche supérieure de protection TitanV™ rend la surface totalement étanche, assurant ainsi une meilleure résistance aux taches, à l'encrassement et aux rayures pour le sol. La surface étanche permet également de faciliter le nettoyage des sols.
- Pour chaque sol vinyle Optimum Glue, vous trouverez une plinthe parfaitement assortie qui est résistante à l'eau et, tout comme le sol, résistante aux rayures, aux taches et à l'usure.
- Les sols sont installés collés avec de la Pergo Vinyl Glue.
- Garantie :

Usage résidentiel	25 ans de garantie
Usage commercial	5 ans de garantie (jusqu'à 15 ans sur demande)

2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

- L'ensemble de la collection Optimum Glue correspond à la classe 33 et est conforme à la norme EN 16511. La classe 33 est adaptée à une utilisation commerciale élevée, comme cela est défini par la norme EN ISO 10874.
- Ses propriétés antidérapantes sont au minimum de classe DS au sens de la norme EN 13893 - au minimum R9 conforme à la norme DIN 51130 - USRV classe 1 - conforme à la norme ENV 12633.
- La classe de résistance au feu du revêtement de sol, y compris la sous-couche recommandée par le fabricant, est Bfl-s1 conforme à la norme EN 13501-1.
- La variation dimensionnelle de ces lames est inférieure à 0,05 % au sens de la norme ISO 23999.
- La résistance thermique du sol vinyle est de 0,015 m²K/W.

3. ENVIRONNEMENT ET CERTIFICATS

- Les sols vinyles ont une émission de formaldéhyde de classe E1.
- Le revêtement de sol vinyle présente le marquage CE conforme à la norme EN 14041
- Les sols vinyles ont une très faible émission de COV et sont donc également certifiés A+, U-zeichen et M1.
- Les sols vinyles sont exempts de phtalates.